

---

**Les proches aidants** - Les solidarités familiales au centre de l'aide à l'autonomie des personnes (âgées) vulnérables

---

**Roméo Fontaine, Ined**

---

**1. Démographie des proches aidants**

**2. Implication des aidants et coûts indirects de l'aide**

**3. L'action publique vis-à-vis des aidants : situation actuelle et voies de réforme**

## 1. Démographie des proches aidants

## 2. Implication des aidants et coûts indirects de l'aide

## 3. L'action publique vis-à-vis des aidants : situation actuelle et voies de réforme

# 1. Démographie des proches aidants

---

## Article L. 113-1-3 du CASF

*« Est considéré comme proche aidant d'une personne âgée son conjoint, le partenaire avec qui elle a conclu un pacte civil de solidarité ou son concubin, un parent ou un allié, définis comme aidants familiaux, ou une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens étroits et stables, qui lui vient en aide, de manière régulière et fréquente à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne »*

# 1. Démographie des proches aidants

---

- Différentes enquêtes de la Drees sur le handicap et la dépendance permettent de décrire la population des aidants :
  - « Handicap, Incapacité, Dépendance » (HID) de 1998-2001
  - « Handicap-Santé » (HS) de 2007-2009
  - « Care » de 2014-2016 [**champ des 60 ans et plus uniquement**]
  - « Autonomie » de 2020-2022

*[+ de nombreuses enquêtes/baromètres commandés par des associations, des fondations ou des organismes de prévoyance ]*

# 1. Démographie des proches aidants

---

Enquête Handicap-Santé (2007-2009) :

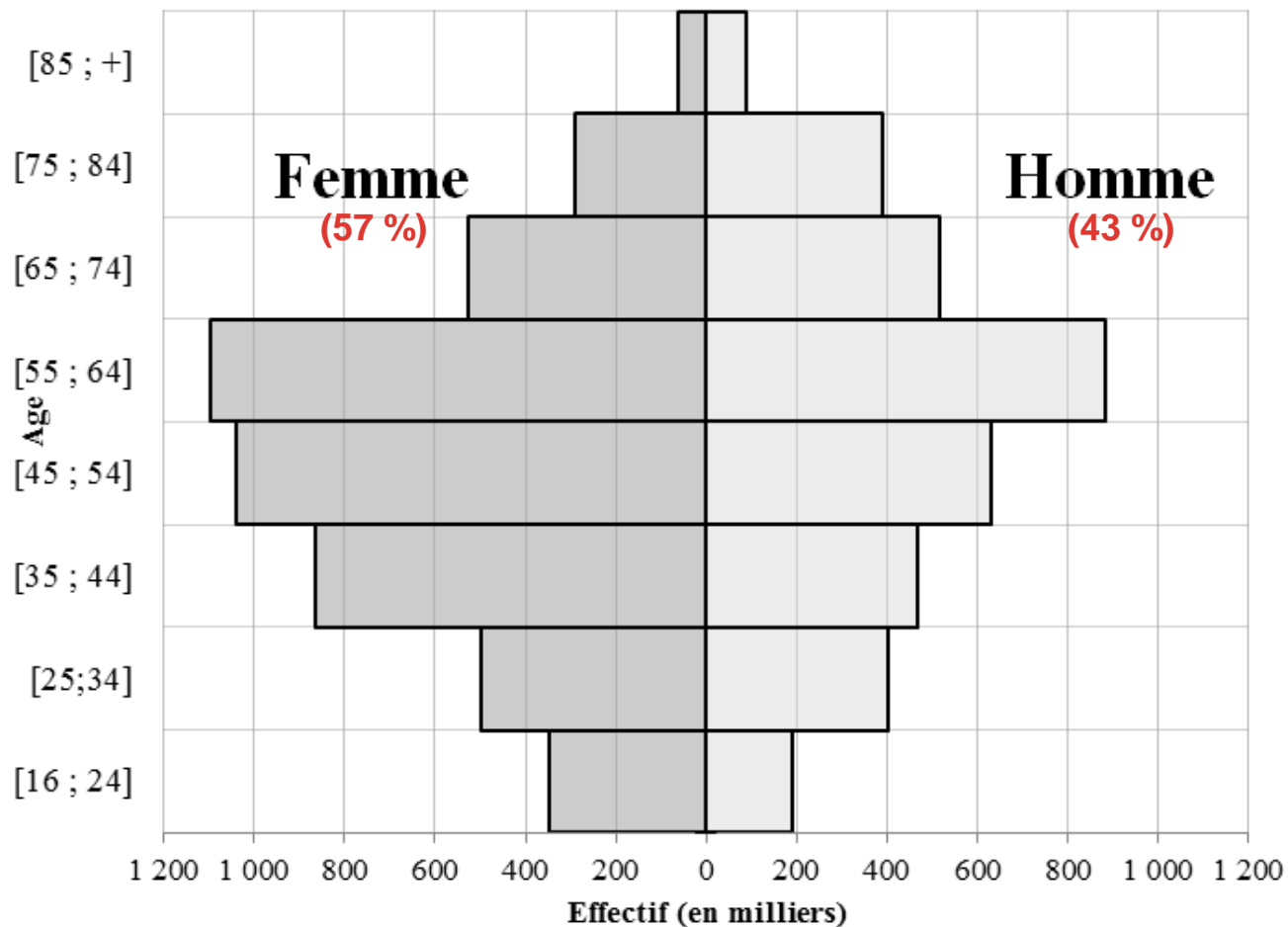
- **8,3 millions de personnes âgés de 16 ans ou plus, non professionnelles, aidant régulièrement pour des raisons de santé ou de handicap une personne âgée de 5 ans ou plus vivant en logement ordinaire en France (métropole et DOM)**
- Près de la moitié des aidants sont impliqués auprès d'une personne âgée de 60 ans ou plus

Enquête CARE (2014-2016) :

- **3,9 millions d'aidants auprès des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile**

*[+ 700 000 auprès de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant en établissement!]*

# Pyramide des âges des proches aidants en 2008

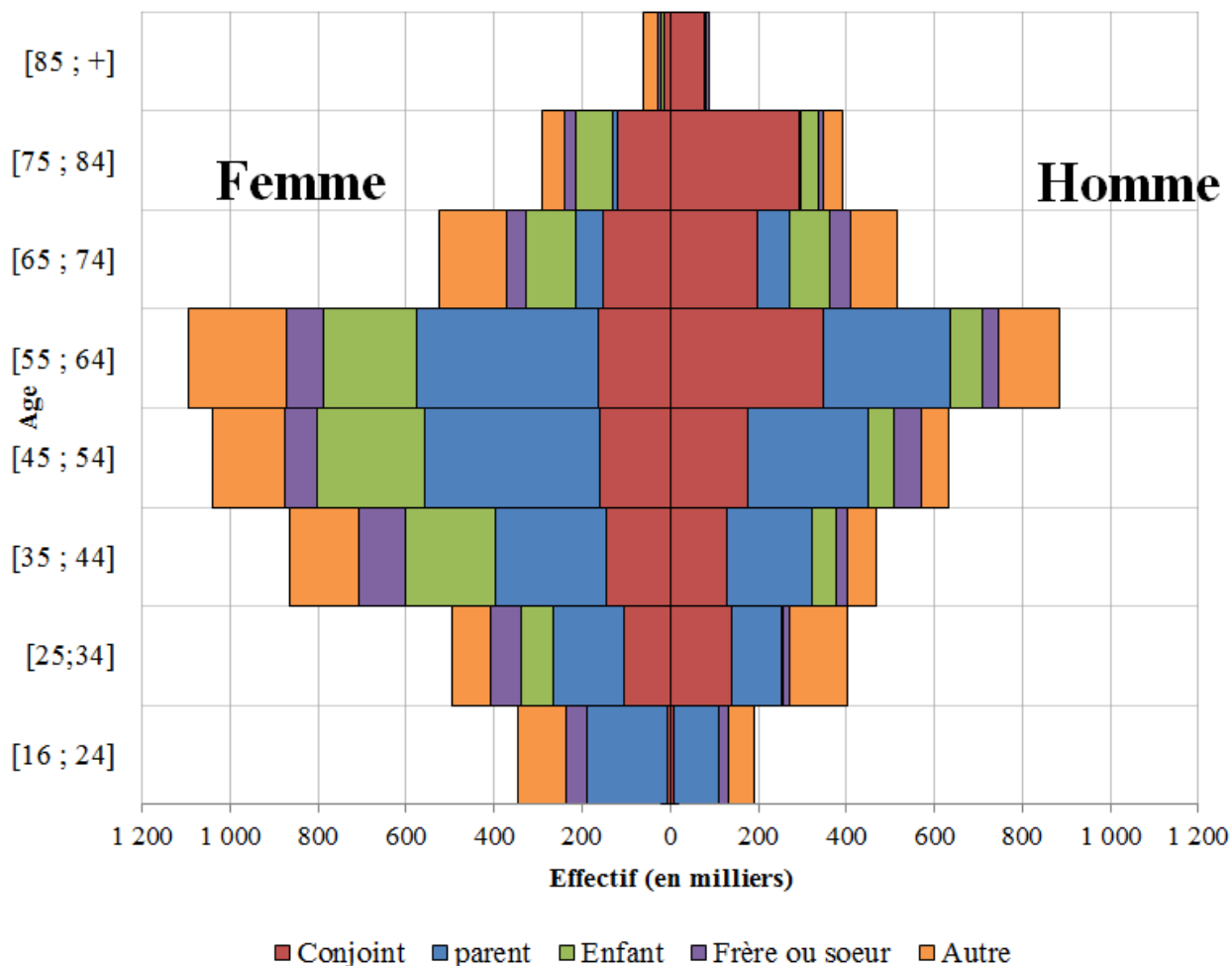


Lecture : Les proches aidants de sexe féminin, âgés de 55 à 64 ans, représentent 1 095 000 personnes.

Champ : Personnes de 16 ans ou plus, non professionnelles, aidant, régulièrement pour des raisons de santé ou de handicap, une personne âgée de 5 ans ou plus vivant en logement ordinaire en France (métropole et DOM).

Source : Drees, enquête Handicap Santé – volet aidants informels 2008 ; calculs HCFEA

# Pyramide des âges des proches aidants en 2008



Lecture : Les proches aidants de sexe féminin âgés de 16 à 24 ans représentent 347 000 personnes. Parmi elles, 6 000 aident un conjoint, 182 000 aident un parent, 47 000 un frère ou une sœur et 112 000 aident une autre personne

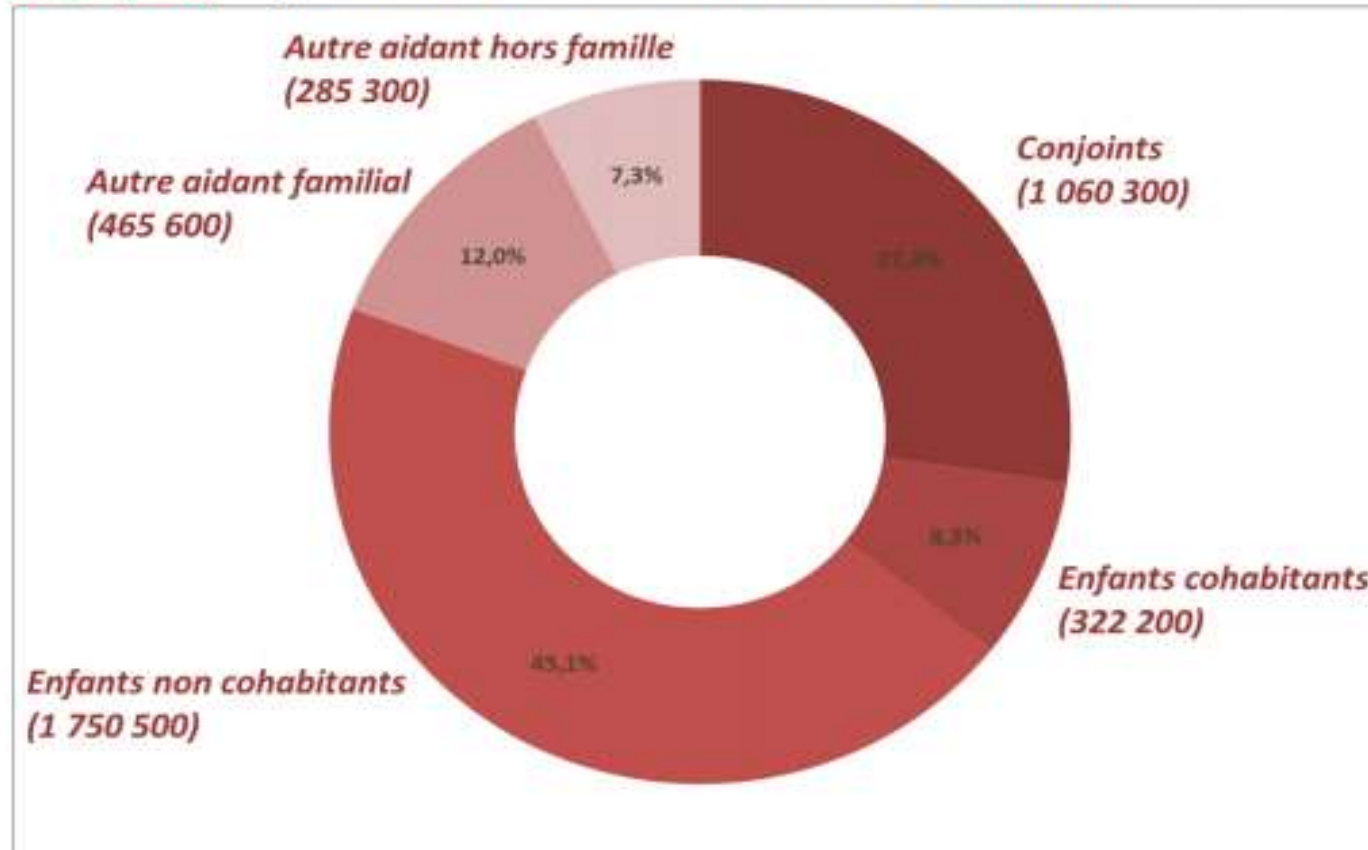
Champ : Personnes de 16 ans ou plus, non professionnelles, aidant, régulièrement pour des raisons de santé ou de handicap, une personne âgée de 5 ans ou plus vivant en logement ordinaire en France (métropole et DOM).

Source : Drees, enquête Handicap Santé – volet aidants informels 2008 ; calculs HCFEA.



# Sur le champ des personnes âgées uniquement (CARE, 2015)

**Graphique 4** • Répartition des aidants selon leur lien avec le senior aidé



Lecture > En 2015, 45,1 % des aidants sont des enfants non cohabitants.

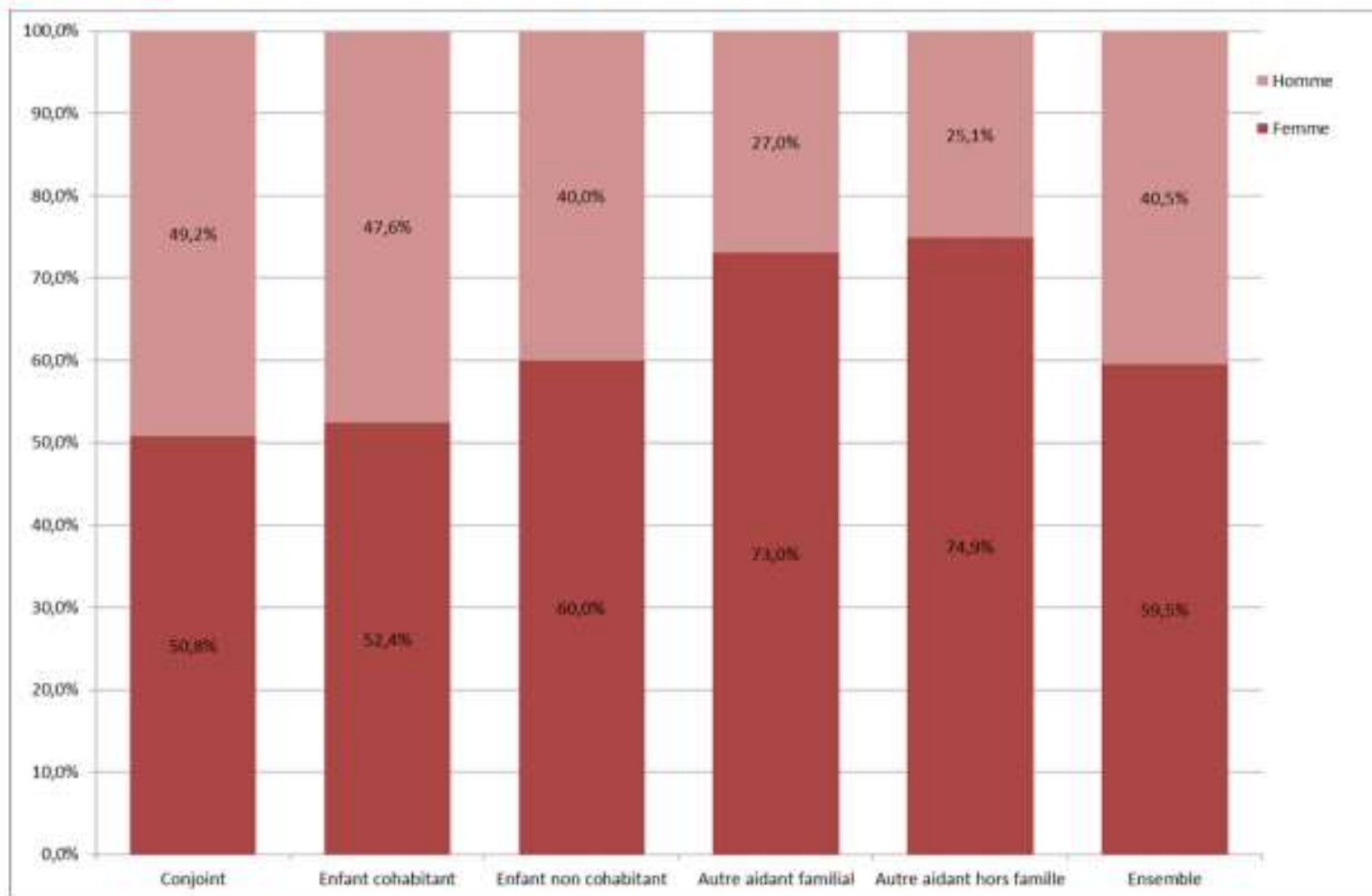
Champ > Proches aidants de seniors vivant à domicile, âgés de 18 ans ou plus, France métropolitaine.

Source > Enquête Capacités, Aides et REssources des seniors, ménages – volet aidant (CARE-M) 2015, DREES.

➔ **Conjoints et enfants représentent près de 80 % des aidants**

# Sur le champ des personnes âgées uniquement (CARE, 2015)

**Graphique 5** • Répartition des aidants selon le sexe, par catégorie d'aidants



**Lecture** > En 2015, 50,8 % des conjoints aidants sont des femmes.

**Champ** > Proches aidants de seniors vivant à domicile, âgés de 18 ans ou plus, France métropolitaine.

**Source** > Enquête Capacités, Aides et REssources des seniors, ménages – volet aidant (CARE-M) 2015, DREES.

## Positions vis-à-vis du marché du travail des aidants, comparées à celles observées dans l'ensemble de la population

---

Chez les 60 + : en moyenne 1,6 aidant par personne recevant de l'aide de l'entourage

- un seul proche aidant : 64 %
- Deux aidants : 20 %
- Trois aidants ou plus : 16 %

*Le nombre d'aidants augmente avec le niveau de dépendance*

## Niveaux d'instruction des aidants, comparés à ceux observés dans l'ensemble de la population

	Femmes âgées de 55 à 64 ans		Hommes âgés de 55 à 64 ans		Individus (F et H) âgés de 16 ans ou plus	
	Aidantes	Ensemble	Aidants	Ensemble	Aidants	Ensemble
Aucun diplôme ou au mieux BEPC, brevet des collèges ou DNB	47 %	47 %	44 %	37 %	41 %	37 %
CAP, BEP	21 %	21 %	34 %	30 %	27 %	23 %
Baccalauréat ou diplômes d'études supérieures	32 %	32 %	22 %	33 %	32 %	40 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Lecture : Les proches aidants de sexe féminin âgés de 55 à 64 ans sont 32 % à être diplômées du baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures, proportion identique à celle observée parmi l'ensemble des femmes de la même classe d'âge.

Champ : Personnes de 16 ans ou plus résidant en France (métropole et DOM).

Source : Drees, enquête Handicap Santé – volet aidants informels 2008 ; Insee, recensement de la population de 2008 ; calculs HCFEA

## Positions vis-à-vis du marché du travail des aidants, comparées à celles observées dans l'ensemble de la population

	Femmes âgées de 55 à 64 ans		Hommes âgés de 55 à 64 ans		Individus (F et H) âgés de 16 ans ou plus	
	Aidantes	Ensemble	Aidants	Ensemble	Aidants	Ensemble
Exerce une activité professionnelle	37 %	36 %	29 %	40 %	47 %	52 %
N'exerce pas d'activité professionnelle	63 %	64 %	71%	60 %	53%	48 %
Retraite	38 %	40 %	57 %	49 %	33%	26 %
Au foyer	14 %	13 %	1 %	<1 %	7%	4 %
Chômage	7 %	3 %	9 %	4 %	7 %	7 %
Autre inactif	4 %	8 %	4 %	7 %	6 %	11 %
<b>Ensemble</b>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Lecture : Les proches aidants de sexe féminin âgés de 55 à 64 ans sont 37 % à exercer une activité professionnelle contre 36 % parmi l'ensemble des femmes de la même classe d'âge.

Champ : Personnes de 16 ans ou plus résidant en France (métropole et DOM).

Source : Drees, enquête Handicap Santé – volet aidants informels 2008 ; Insee, recensement de la population de 2008 ; calculs HCFEA

1. Démographie des proches aidants

**2. Implication des aidants et coûts indirects de l'aide**

3. L'action publique vis-à-vis des aidants : situation actuelle et voies de réforme

## 2. Implication des aidants et coûts indirects

*Caveat : constats tirés de l'enquête CARE (2014-2016) sur l'aide apportée aux personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile*

**Comparée à l'aide apportée par des professionnels, l'aide de l'entourage est ...**

**1] plus fréquente...**

Parmi les 3 millions de personnes âgées de 60 ans et plus recevant une aide régulière en raison de leur âge ou d'un problème de santé (soit 21 % des 60 ans ou plus) :

→ 48 % aide de l'entourage uniquement

→ 34 % aide de l'entourage et aide de professionnels

→ 18 % aide de professionnels uniquement

**2,5M de personnes**

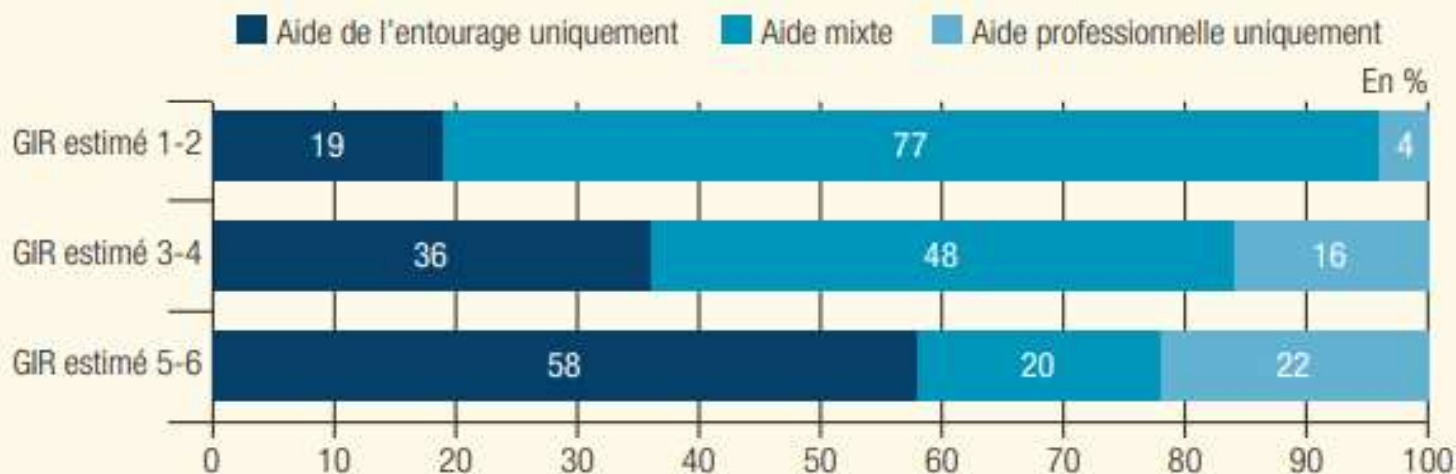


## 2. Implication des aidants et coûts indirects



### GRAPHIQUE 2

#### Part de l'aide de l'entourage, professionnelle et mixte par sexe et GIR estimé de la personne aidée



**Note** • L'aide mixte désigne l'aide combinée de l'entourage et de professionnels.

**Lecture** • 19 % des seniors aidés âgés de 60 ans ou plus, en GIR estimé 1 ou 2, sont aidés uniquement par leur entourage pour les activités de la vie quotidienne.

**Champ** • Individus de 60 ans ou plus aidés par l'entourage ou par un professionnel pour les activités de la vie quotidienne, résidant à domicile, France métropolitaine.

**Source** • DREES, enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) – volet Ménages, 2015.



# Comparée à l'aide apportée par des professionnels, l'aide de l'entourage est ...

## 2] plus diverse...

Principales activité de la vie quotidienne	Aide de l'entourage	Aide mixte	Aide pro.	Total
Faire le ménage, vaisselle ou lessive - 81 %	33%	21%	46%	100%
Faire les courses - 80 %	79%	9%	13%	100%
Prendre rendez-vous chez le médecin - 65 %	78%	12%	9%	100%
Laver, habiller - 64 %	36%	17%	47%	100%
Gérer le budget (administratif) - 57 %	94%	3%	3%	100%
Préparer les repas - 47 %	70%	11%	20%	100%
Sortir du logement - 44 %	86%	7%	7%	100%
Bricolage dans le logement ou jardin - 40 %	90%	3%	8%	100%
Prendre un moyen de déplacement - 39 %	100%	0%	0%	100%
Assurer une garde de jour ou de nuit - 28 %	89%	7%	4%	100%
Se déplacer dans le logement - 27 %	77%	12%	12%	100%
Manger ou boire - 24 %	71%	13%	17%	100%
Se servir des toilettes - 8 %	100%	0%	0%	100%
Soins (pique... ) - 2 %	0%	0%	100%	100%

Comparée à l'aide apportée par des professionnels, l'aide de l'entourage est ...

**3] plus intense en volume horaire...**



## TABLEAU 5

**Nombre médian d'heures hebdomadaires d'aide de l'entourage ou professionnelle pour la vie quotidienne, selon le GIR estimé, le sexe et l'âge**

	Volume total médian d'aide déclarée <sup>1</sup> [Q1 ; Q3] <sup>1</sup>	Volume médian d'aide apportée par l'entourage	Volume médian d'aide apportée par un professionnel
<b>Ensemble</b>	<b>7 h 55 [ 3 h 00 ; 20 h 50]</b>	<b>5 h 00</b>	<b>0 h 55</b>
GIR estimé 1-2	53 h 40 [29 h 40 ; 95 h 25]	35 h 40	8 h 55
GIR estimé 3	27 h 45 [14 h 50 ; 61 h 20]	19 h 35	5 h 00
GIR estimé 4	10 h 10 [ 4 h 00 ; 22 h 45]	5 h 55	2 h 00
GIR estimé 5-6	5 h 00 [ 2 h 00 ; 11 h 55]	3 h 00	0 h 00

1. Médiane du volume total d'aide déclarée = nombre médian d'heures, suivi (entre crochets) de l'intervalle interquartiles (Q1 = borne supérieure du premier quartile ; Q3 = borne inférieure du dernier quartile).

**Note** • La médiane du volume total déclaré n'est pas égale à la somme des volumes d'aide apportée par l'entourage et par les professionnels.

**Lecture** • 50 % des personnes âgées qui reçoivent une aide à la vie quotidienne reçoivent au moins 7 h 55 d'aide par semaine. 25 % en reçoivent moins de 3 heures par semaine (Q1), 25 % en reçoivent plus de 20 h 50 par semaine (Q3).

**Champ** • Individus de 60 ans ou plus aidés par l'entourage ou par un professionnel pour les activités de la vie quotidienne, résidant à domicile, France métropolitaine.

**Source** • DREES, enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) – volet Ménages, 2015.

## Une modalité d'aide peu étudiée : l'aide financière

---

- Il convient également d'évoquer les solidarités familiales prenant la forme de transferts financiers (rares à domicile, mais beaucoup plus fréquents dans le cadre d'une prise en charge en établissement)  
➔ Mise en œuvre de l'obligation alimentaire – spontanée ou contrainte...

# Implication négative de l'aide sur la qualité de vie des aidants – illustration à partir de l'enquête Handicap-Santé (2008)

	Ensemble des aidants (H et F) de 16 ans ou plus
<u>A le sentiment d'être seul pour répondre aux besoins de la personne aidée</u>	29 %
<u>A le sentiment de ne pas avoir assez de temps pour soi</u>	21 %
<u>A le sentiment de ne pas avoir assez de temps pour les autres membres de sa famille</u>	15 %
<u>A l'impression que l'aide prodiguée crée une charge financière pour lui/elle-même</u>	11 %
<u>A l'impression qu'aider l'amène à faire des sacrifices dans sa vie</u>	24 %
<u>A l'impression que l'aide prodiguée affecte sa santé</u>	13 %

Lecture : Les proches aidants de sexe féminin âgés de 55 à 64 ans sont 35 % à déclarer avoir le sentiment d'être seul pour répondre aux besoins de la personne aidée.

Champ : Personnes de 16 ans ou plus, non professionnelles, aidant, régulièrement pour des raisons de santé ou de handicap, une personne âgée de 5 ans ou plus vivant en logement ordinaire en France (métropole et DOM).

Source : Drees, enquête Handicap Santé – volet aidants informels 2008 ; calculs HCFEA.

- Effets significatif sur la santé mentale et physique des aidants  
*[cf. les travaux de Sandrine Juin]*
- Effets significatifs sur l'activité professionnelle  
*[cf. les travaux à partir de l'enquête SHARE]*

Enquête Handicap santé (2008) :

- 4 % des aidants sans emploi déclarent ne pas occuper d'emploi à cause de leur activité d'aidant (environ 150 000 personnes, plus souvent des femmes, risque plus important chez celles et ceux aidant un enfant)
- Parmi ceux en emploi, 14 % déclarent avoir procédé à des aménagements de leur vie professionnelle et 6 % ont du renoncer à des changements professionnels

Une volonté de concilier les deux activités :

- effet répit : travailler apporte un répit aux aidants (Carmichael et Charles, 1998).
- effet protection : travailler permet de ne pas basculer totalement dans le rôle d'aidant (Le Bihan et Martin, 2006).

**Illustration** (*déclarations de deux aidantes exerçant une activité professionnelle, tirée de Le Bihan et Martin, 2006*):

*« C'est vrai qu'être au travail, ça aide à décompresser... et on est confronté à des personnes qui ont les mêmes problèmes. On peut avoir des conseils (...) Heureusement qu'il y avait le travail! Oh oui! S'il n'y avait pas eu le travail... »*

*« Mais pour mon moral, c'était mieux que je travaille, ça m'aidait. Le travail aide aussi! Mais c'était lourd, hein! »*

1. Démographie des proches aidants

2. Implication des aidants et coûts indirects

**3. L'action publique vis-à-vis des aidants : situation actuelle et voies de réforme**



# Une aide aux aidants en pleine consolidation

- Dispositifs permettant d'interrompre (temporairement et/ou partiellement) son activité professionnelle : **congés** de proche aidants (+ congé de présence parentale, congé de solidarité familiale, congé parental d'éducation)
- Dispositifs permettant d'interrompre (temporairement) son activité d'aidant : offre et solvabilisation des **dispositifs de répit**
- Dispositifs visant à **répondre aux besoins des aidants**: évaluation multidimensionnelle des équipes médico-sociales, actions des CARSAT, information et orientations
- Dispositifs améliorant les conditions économiques des aidants : **salariat** (PCH et APA) et **dédommagement** (PCH uniquement)

Logique commune de ces dispositifs : « **aider les aidants à aider** »

- Les solidarités publiques se positionnent en soutien des solidarités de proximité
- Choix de société fort qui renforce la place des solidarités de proximité
- Approche qui ne cherche pas fondamentalement à réduire l'implication des aidants mais à réduire les coûts de l'expression de ces solidarités familiales

**Action publique alternative** (peu présente dans les débats publics) : améliorer et consolider l'offre de prise en charge dite formelle comme alternative à la prise en charge l'entourage familial.

- Placer les solidarités publiques en alternative plutôt qu'en soutien des solidarités de proximité
- En 2018, 10 % des demandes d'aide à domicile n'ont pu être honorées intégralement du fait d'un manque de personnel et de moyens financiers pour y répondre (étude Opinion Way pour UNA)
- La fragilité du secteur médico-social n'est sans doute pas étrangère à la charge pesant sur l'entourage familial...

**Merci pour votre attention**

Contact : [romeo.fontaine@ined.fr](mailto:romeo.fontaine@ined.fr)